

Réunion du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 mars 2012 à la Mairie d'Albussac, sous la présidence de M. Raoul, Maire. Les points suivants ont été abordés :

- Modification de l'ordre du jour :
 - Accord pour participation fiscalisée à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (année 2012) pour un montant de 4.364,33 €.
- Accord sur déconnexion des ressources actuelles des captages en eau au Village du Madelbos en vue du projet d'interconnexion au réseau d'eau potable du SIERB.
- Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze adoptée.
- Désignation de Dominique Bassaler et Luc Gardarin, titulaires, et Céline Trémouille et Sébastien Meilhac, suppléants, à la liste de présentation pour la commission intercommunale des impôts directs.
- Modification du mode de calcul pour la répartition du salaire des agents entre le budget principal et le budget annexe des Pompes Funèbres.
- Décision pour la répartition du coût des ordures ménagères : 6% supporté par le budget communal et 94% supporté par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M. versée directement au SICRA d'Argentat).
- Présentation des subventions 2012 aux associations.
- Modification des coefficients multiplicateurs d'ajustement pour l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) et l'Indemnité d'Exercice des Missions de Préfecture (IEMP) versées aux agents communaux annuellement.
- Demande d'attribution de subvention (375,10 €) pour la restauration et la reliure de 2 registres de délibérations (1916-1929 & 1929-1945) du conseil municipal (coût : 750,19 € TTC).
- Accord pour devis des bancs chauffants à l'église pour un montant de 4.865,54 € HT pour 2012 (5.782,76 € HT pour 2013) et pour devis d'installation d'un chauffe-eau aux vestiaires du stade pour un montant de 1.891,34 € HT.
- Demande de cotation à transmettre à plusieurs assureurs pour l'éventuelle souscription d'une assurance dommages-ouvrages pour les travaux de la Salle Polyvalente.
- Accord pour devis du Laboratoire Départemental d'Analyses (766,16 € TTC) concernant le bilan réglementaire d'autosurveillance sur la station d'épuration du Bourg.
- Validation du règlement intérieur du Point-Lecture d'Albussac.
- Mise en place de la procédure de révision de la Carte Communale de la commune d'Albussac.
- Questions diverses :

Discussions sur :

 - la fontaine du village du Madelbos,
 - la motion relative au soutien des établissements des PEP19,
 - une passerelle sur le sentier des cascades de Murels,
 - les concessions au cimetière communal,
 - le règlement du lotissement des 4 Routes,
 - la location des logements de Corrèze Habitat dans le lotissement du Pré des Écoles,
 - le logement de l'ancien presbytère,
 - la nécessité de combler « les nids de poule » sur plusieurs voies,
 - l'installation du radar pédagogique aux Quatre Routes,
 - la cantine scolaire : l'acquisition d'un micro-ondes, la provenance des produits utilisés, la création d'une commission pour les menus, ...
 - les petits marchés des dimanches matin,
 - la cérémonie du lundi 19 mars à 18 h.00.